

*Initiatives ministérielles*

Petro-Canada devait jouer le rôle d'un participant honnête sur le marché, un participant disposé à accorder aux Canadiens au moins la possibilité de se livrer à une honnête concurrence. Je ne dis pas que les autres sociétés sont malhonnêtes, mais les preuves abondent qu'il y en a eu de temps en temps par le passé. Selon moi, la présence sur le marché de Petro-Canada comme société d'État serait un élément propre à garantir aux Canadiens une certaine possibilité, pour les vendeurs consentants, de suivre la stratégie qui leur paraît la plus rentable.

Je tenais à signaler également que le gouvernement doit se donner une politique de l'énergie. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources vient de faire son entrée à la Chambre et j'en suis très heureux. Il aime à rappeler de temps à autre l'existence du marché libre, alors que les mesures du gouvernement, toutes timides et à moitié concoctées qu'elles soient, trahissent le fait qu'il ne croit pas lui-même à l'existence de ce marché libre. Notre pays a besoin d'une politique de l'énergie.

La situation du Canada est exceptionnelle. La plupart des pays du monde ne sont pas libres de leurs choix en matière énergétique. L'éventail des possibilités n'est pas immense pour structurer ou peaufiner une politique de l'énergie. Ou bien ils sont exportateurs d'une forme d'énergie donnée, ou bien ils sont importateurs. Ils sont prisonniers d'une conjoncture internationale qui leur dicte leur politique.

Le Canada a ceci de particulier qu'il peut se donner une vraie politique bien étudiée et complexe, car ses possibilités sont nombreuses d'un océan à l'autre. Il y a l'énergie marémotrice, l'uranium, le pétrole classique, les sables bitumineux, le pétrole sous-marin. Toutes les possibilités imaginables sont offertes au Canada.

À entendre le gouvernement, le marché va nous donner toutes les indications nécessaires. Comme s'il ne savait pas lui-même ce qui s'est passé dans le cas d'Hibernia. Le marché ne va rien faire de tout cela. Ce n'est pas lui qui va prendre la décision pour nous de savoir où réside notre avenir. Le marché réagit aux conditions à très court terme. Rien n'empêche le Canada de se doter d'une politique énergétique qui peut, si nous voulons l'appuyer, constituer un facteur important d'unité natio-

nale. Il est possible d'adopter une politique énergétique qui tienne compte de toutes les régions du pays et de leurs débouchés et qui nous offre la possibilité, en tant que nation, de faire en sorte que ces débouchés soient exploités.

Il faut parfois dix ans pour que l'exploitation de débouchés se fasse sentir sur le marché et encore faut-il avoir recours à une toute nouvelle technologie et adopter une nouvelle attitude face aux économies d'énergie, à la distribution et au raffinage. Le marché ne peut répondre de façon adéquate aux besoins en matière de raffinage. Nous devons mettre en place l'infrastructure voulue de la même façon que le Canada a été créé en 1867 grâce aux chemins de fer, et c'est là une chose que le marché ne nous aurait pas donné, une chose qui exigeait une sorte de vision nationale.

Je tiens à dire au gouvernement que, pour le Canada, l'énergie n'est pas simplement un produit commercialisable. Il s'agit d'une ressource stratégique qui nous offre bien des possibilités. Elle exige une planification à long terme et pourrait nous ouvrir d'énormes débouchés dans l'avenir, mais le gouvernement remet en question tout notre avenir en tant que pays en partant de la fausse hypothèse ou théorie selon laquelle le bon sens veut qu'on vende Petro-Canada maintenant.

Il n'est pas surprenant que le gouvernement ne pense pas à l'avenir du pays, qu'il n'essaie pas de favoriser son essor, car bien des mesures qu'il prend se retournent contre lui. Même celles qui donnent de bons résultats nuisent à notre identité canadienne. Il doit apprendre. J'espère voir un jour un gouvernement qui saura que, pour rassembler les Canadiens, il faut bâtir notre pays et non pas privatiser, déréglementer, nous américaniser ou tout céder aux provinces. Ce n'est pas là que réside l'avenir de notre pays.

[Français]

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Comme il est 18 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 11 heures, conformément aux dispositions de l'article 24(1) du Règlement.

La séance est levée à 18 heures.